



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Recherche qualitative sur la conjoncture économique de 2021 et la COVID-19

Ministère des Finances Canada

Rapport final

Mars 2021

Préparé pour :

Ministère des Finances Canada

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Date d'octroi du contrat : 5 janvier 2021

Date de livraison : mars 2021

Valeur du contrat (TVH incluse) : 59 775,45 \$

Numéro du contrat : 60074-201270/001/CY

Numéro de ROP : 097-20

Pour plus d'information, contacter :

por-rop@fin.gc.ca

This report is also available in English.

Recherche qualitative sur la conjoncture économique de 2021 et COVID-19

Final Report

Préparé pour le ministère des Finances Canada

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Mars 2021

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique contient les résultats de 10 groupes de discussion en ligne dirigés par le groupe-conseil Quorus, au nom du ministère des Finances Canada. Les séances ont eu lieu du 2 au 9 février 2021 avec des membres de la population générale et des segments précis de la population qui ont davantage de peine que d'autres à traverser la pandémie, y compris les jeunes canadiens, les propriétaires d'entreprises, les nouveaux arrivants, les femmes dont les emplois ont été durement touchés par la pandémie, etc.

This publication is also available in English, entitled: Qualitative Research on the State of the Economy and COVID-19

Le présent document peut être reproduit pour des fins non commerciales uniquement. Une permission écrite doit être obtenue au préalable auprès du ministère des Finances Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec le ministère des Finances Canada à : por-rop@fin.gc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Numéro de catalogue :

F2-283/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

ISBN 978-0-660-37784-1

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 097-20)

Numéro de catalogue : F2-283/2021E-PDF (rapport final, version anglaise)

ISBN 978-0-660-37782-7

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par la Ministre des Finances Canada, 2021



Attestation de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre de président du groupe-conseil Quorus, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et la [Directive sur la gestion des communications – Annexe C](#).

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Nadeau', is centered on a white rectangular background with a fine grid pattern.

Rick Nadeau, président
Le groupe-conseil Quorus Inc.

Table des matières

Sommaire	5
Contexte et objectifs de la recherche	6
Méthodologie.....	6
Résultats de la recherche.....	6
Contexte	11
But et objectifs de la recherche	11
Méthodologie	12
Résultats de la recherche	12
Perceptions de la gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada	12
Répercussions financières de la pandémie de COVID-19	13
Évaluation des programmes de soutien du gouvernement fédéral	15
Opinions de l'économie canadienne et attentes envers la relance.....	17
Opinions des déficits et du budget fédéral.....	22
Conclusions	24
Méthodologie	26
Annexes	32
Questionnaire de recrutement	33
Guide d'animation	43

Sommaire

Contexte et objectifs de la recherche

Chaque année, le ministère des Finances Canada (FIN) mène une enquête d'opinion publique sur la conjoncture économique en vue de la Mise à jour économique et financière à l'automne, et du Budget au printemps, enquête axée sur la communication avec le public. Avec la situation liée à la pandémie qui évolue rapidement, les analystes des politiques, les économistes et les communicateurs ont besoin des plus récentes connaissances de l'opinion publique sur ces enjeux économiques.

Cette étude avait comme principal objectif de fournir au ministère une évaluation juste et à jour des connaissances, des priorités et des préoccupations des Canadiens. L'approche se voulait un complément à la recherche quantitative permanente pour faciliter la prise de décisions stratégiques et la planification des communications.

Méthodologie

Le présent rapport contient les résultats de 10 groupes de discussion en ligne dirigés par Quorus du 2 au 9 février 2021. La moitié de ces séances ont eu lieu avec des membres de la population générale et l'autre, avec des segments bien précis de la population canadienne, comme des propriétaires d'entreprises, de nouveaux arrivants, des jeunes, de jeunes handicapés et des femmes dont les emplois ont été durement touchés par la pandémie, d'une manière ou l'autre. Ces segments et plusieurs autres de Canadiens vulnérables (parents, minorités visibles et membres des communautés autochtones) étaient également représentés dans les séances de la population générale. Au total, 70 personnes ont participé aux discussions de groupes. Les séances en anglais ont eu lieu dans toutes les provinces et les territoires au Canada, sauf au Québec, où deux séances en français ont eu lieu avec des résidents de cette province. Les renseignements détaillés sont présentés dans la section Méthodologie du présent rapport.

La recherche qualitative a pour but de recueillir un large éventail d'opinions et d'interprétations et non d'évaluer le pourcentage de la population cible ayant une opinion précise. Les résultats obtenus sont directionnels de nature; du point de vue statistique, ils ne peuvent être extrapolés à un auditoire en particulier.

Résultats de la recherche

Perceptions à l'égard de la gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada

Chaque séance a débuté par une brève discussion sur ce que le gouvernement du Canada avait fait de bien, selon les participants, au cours de la dernière année pour gérer la pandémie de COVID-19 et là où il avait échoué, le cas échéant. Dans un premier temps, les différentes mesures de soutien financier pour les Canadiens, notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU)

ont souvent été mentionnées comme mesures fructueuses. Bon nombre de participants s'entendaient aussi pour dire que les communications du gouvernement du Canada étaient opportunes, instructives et utiles.

Pour ce qui est des échecs, de nombreux participants croyaient que le gouvernement aurait dû fermer les frontières plus rapidement pour limiter davantage les allées et venues. Quelques participants étaient inquiets à l'idée que des Canadiens et des entreprises qui n'en avaient pas besoin aient « profité » des prestations.

Répercussions financières de la pandémie de COVID-19

On ne saurait trop insister sur les impacts de la pandémie sur la vie des participants. Les répercussions sociales, financières et émotionnelles sont généralisées, variées et dans certains cas, très graves. Bien que certains s'en soient remis, de nombreux autres arrivent à peine à s'en sortir ou continuent à se débattre. Une discussion plus approfondie sur les finances personnelles a révélé que bon nombre de participants avaient été durement touchés par la pandémie. La plupart du temps, les répercussions touchaient les emplois (p. ex., mise à pied, heures réduites), essentiellement au début de la pandémie et jusqu'à l'été de 2020. Bien que certains se soient déniché de nouveaux emplois, plusieurs éprouvent encore de graves difficultés financières et demeurent sans emploi. Les autres types de problèmes financiers incluent le coût de la vie, l'aide insuffisante pour le loyer et les taux élevés d'imposition des particuliers.

Évaluation des programmes de soutien du gouvernement fédéral

Le niveau de connaissance des soutiens financiers offerts par le gouvernement fédéral était élevé, en particulier pour la PCU. La plupart de ceux qui avaient éprouvé des difficultés financières en raison de la pandémie ont souligné qu'ils n'auraient pas pu joindre les deux bouts sans l'aide des programmes gouvernementaux, en particulier la PCU. Ceux qui n'avaient jamais eu recours à ces programmes leur étaient très favorables. Bon nombre d'entre eux connaissaient une personne qui s'était prévalu d'un de ces programmes.

La plupart des participants s'entendaient pour dire qu'en raison de leur caractère immédiat, décisif et soutenu, ces mesures avaient non seulement été remarquées, mais elles étaient une des façons les plus notables dont le gouvernement du Canada s'était distingué des autres gouvernements ailleurs dans le monde pour venir en aide à ses citoyens durant la pandémie.

Comme mentionné précédemment, certains participants étaient préoccupés par la manière dont les programmes de soutien avaient été mis en œuvre et gérés et avaient l'impression qu'il était trop facile de présenter une demande et d'obtenir le financement et que peu d'efforts étaient faits pour s'assurer que les prestataires en avaient réellement besoin. En dépit de ces préoccupations, les participants étaient d'accord pour dire qu'au début de la pandémie, il était

essentiel d'agir rapidement et les avantages d'une intervention rapide de la part du gouvernement semblaient l'emporter sur les préoccupations concernant la mauvaise utilisation des fonds. De plus, aucun des participants ne semblait croire qu'on avait refusé le soutien à des personnes qui en avaient besoin en raison d'abus de la part d'autres individus.

En ce qui a trait à l'avenir, les participants s'entendaient pour dire que les programmes de soutien devraient être maintenus jusqu'à la fin de la pandémie, puis qu'on les élimine graduellement au fil du temps plutôt que de les supprimer d'un seul coup.

Dans le groupe de la population générale, les participants avaient entendu parler du soutien offert aux entreprises par le gouvernement fédéral, à savoir la subvention salariale. Ceux qui connaissaient ces programmes de soutien étaient d'accord pour dire qu'ils étaient nécessaires et qu'ils avaient amélioré les choses. Les propriétaires d'entreprise connaissaient très bien les programmes d'aide, même s'ils étaient très peu à y avoir eu recours. Ceux qui ne les avaient pas utilisés n'en avaient simplement pas besoin. Quelques-uns d'entre eux ont expliqué que le processus de demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et pour la subvention salariale semblait compliqué. Ils n'étaient même pas certains d'y être admissibles. Certains ne voulaient pas demander de prêt.

Opinions de l'économie canadienne et attentes envers la relance

La plupart des participants ont qualifié la conjoncture de déficiente, au rendement médiocre et fragile. Ces perceptions semblaient être étroitement liées au rendement de l'économie locale et à la situation de leur propre ménage. Les participants étaient plus optimistes que pessimistes face à l'avenir. Pour bon nombre d'entre eux, la relance économique dépend largement du rétablissement et du maintien de la santé des Canadiens.

Pour de nombreux participants, la relance économique signifie essentiellement « le retour au travail des Canadiens » et ils se fient à la prospérité des petites entreprises de leur région pour juger de la situation économique.

Pour ce qui est du gouvernement du Canada, les participants se sont généralement entendus pour dire que celui-ci avait un rôle à jouer. La plupart souhaitaient que le gouvernement fédéral gère efficacement la pandémie, de manière à ce que les Canadiens puissent retourner au travail et se remettre à dépenser. Pour certains, cela signifie limiter la propagation du virus alors que pour d'autres, c'est d'accroître la capacité à produire un vaccin au Canada. Les participants ont également suggéré de maintenir les programmes d'aide financière pour les Canadiens et les petites entreprises durement touchés par la pandémie.

Peu de participants avaient entendu parler de « dépenses de relance » ou en comprenaient le sens. De façon générale, ils l'ont interprété comme signifiant que le gouvernement dépense de

l'argent pour remettre l'économie sur pied. Ce n'est que lorsque l'animateur leur a fourni une description complète, principalement en faisant référence aux activités comme les investissements dans l'infrastructure, les réductions d'impôts pour les particuliers et les entreprises, et les programmes de soutien financier que les participants ont compris, même s'ils ne semblaient pas avoir d'opinions fermes sur les mesures qui s'imposaient dans la situation actuelle.

Les participants étaient également hésitants quant au moment où le gouvernement fédéral devrait mettre un terme aux dépenses de relance. Comme mentionné précédemment, pour certains, la relance économique est étroitement liée à la pandémie et par conséquent, ce n'est qu'une fois que celle-ci sera maîtrisée que le gouvernement pourra réduire les dépenses de relance, alors que celles des consommateurs reprendront normalement.

Les participants n'étaient pas au courant des « balises » auxquelles fait allusion le gouvernement fédéral et qui guideront sa décision quant au moment où il mettra fin aux dépenses de relance. Lorsque nous leur avons fourni des exemples de paramètres que le gouvernement fédéral surveille, la plupart des participants étaient d'accord pour dire que celui-ci surveillait les bons indicateurs. Cela étant dit, certains ont fait valoir que ces indicateurs économiques ne tiennent pas compte de la qualité des emplois ou de la santé mentale des travailleurs.

Opinions des déficits et du budget fédéral

Presque tous les participants ont reconnu que le gouvernement affichait un déficit et que celui-ci avait augmenté en raison du soutien actuellement offert aux Canadiens. La plupart avaient l'impression que le gouvernement fédéral avait toujours fonctionné avec un déficit sans toutefois en connaître l'ampleur, mais peu d'entre eux s'en préoccupaient.

Même s'ils n'étaient pas en faveur des déficits et de la dette croissante du Canada, les participants étaient conscients de la situation unique auquel le pays doit faire face et de la nécessité du déficit actuel en ces temps exceptionnels. Lorsque le virus aura été maîtrisé, il sera alors temps de réduire progressivement les programmes de soutien et d'équilibrer le budget.

En ce qui concerne le prochain budget fédéral, les priorités et les attentes étaient de nature générale. La majorité des suggestions reflétait ce dont il avait été question tout au long de la discussion. Les priorités les plus souvent mentionnées étaient les soins de santé et le soutien aux Canadiens les plus durement touchés par la pandémie. Certains souhaiteraient également que le gouvernement fédéral examine de plus près la question des places en garderie et présente un plan de retour éventuel à l'équilibre budgétaire.

Mise en garde concernant la recherche qualitative

La recherche qualitative vise à obtenir des points de vue et à trouver une orientation plutôt que des mesures qualitatives qu'on peut extrapoler. Le but n'est pas de générer des statistiques, mais d'obtenir l'éventail complet des opinions sur un sujet, comprendre le langage utilisé par les participants, d'évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et d'exploiter le pouvoir du groupe pour stimuler les réflexions. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions, peu importe si ces opinions sont partagées par d'autres.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes particulières de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude eux-mêmes, il est clair que la tâche en question est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent être extrapolés à une plus vaste population, pas plus qu'ils ne visaient à l'être.

Plus particulièrement, il n'est pas approprié de suggérer ni de conclure que quelques (ou de nombreux) utilisateurs du monde réel agiraient d'une façon uniquement parce que quelques (ou de nombreux) participants ont agi de cette façon au cours des séances. Ce genre de projection est strictement l'apanage de la recherche quantitative.

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Numéro du contrat : 60074-201270/001/CY

Date d'octroi du contrat : 5 janvier 2021

Valeur du contrat (TVH incluse) : 59 775,45 \$

Pour plus d'information, contacter Ministère des Finances Canada : por-rop@fin.gc.ca

Contexte

Le ministère des Finances Canada mène régulièrement une enquête d'opinion publique sur la conjoncture économique en vue de la Mise à jour économique et financière et du Budget, enquête axée sur la communication avec le public. Le déclenchement de la pandémie mondiale en 2020 a entraîné un changement radical dans l'environnement public, en plus de susciter des craintes et des inquiétudes quant à l'impact économique du virus.

Avec la situation liée à la pandémie qui évolue rapidement, les analystes des politiques, les économistes et les communicateurs ont besoin des plus récentes connaissances de l'opinion publique sur ces enjeux économiques pour conserver une longueur d'avance sur les effets de ces enjeux sur l'avenir prochain des Canadiens.

Cette étude avait pour but de fournir une orientation pour les décisions financières, les mesures de soutien et la prise de position qui tiennent compte des attentes des Canadiens dans le contexte de la pandémie mondiale.

But et objectifs de la recherche

Cette étude avait comme principal objectif de fournir au ministère une évaluation précise et à jour des connaissances, des priorités et des préoccupations des Canadiens. Cette approche se voulait un complément à la recherche quantitative permanente qui vise à orienter les décisions stratégiques et la planification des communications.

L'étude avait plusieurs objectifs, notamment :

- sonder les opinions des Canadiens au sujet de la conjoncture économique et leurs attentes concernant la relance;
- mesurer le niveau de sensibilisation et les connaissances des Canadiens à l'égard des mesures de soutien financier mises en place pour les entreprises et les particuliers, et leurs perceptions de l'efficacité de ces mesures;
- sonder les attentes des Canadiens quant au rôle du gouvernement du Canada dans l'économie, dans le contexte de la pandémie mondiale, durant la relance et après la pandémie, y compris les perceptions du déficit;
- comprendre les craintes des Canadiens sur le plan financier, les priorités autres que financières, le recoupement entre les deux et les attentes pour l'avenir; et
- comprendre les priorités des Canadiens pour le prochain budget fédéral et explorer les positionnements possibles (langage approprié, message, etc.).

Cette étude qualitative a également permis de recueillir des renseignements pour planifier efficacement les communications destinées aux groupes cibles, parallèlement avec les études antérieures.

Méthodologie

Le présent rapport contient les résultats de 10 groupes de discussion en ligne dirigés par Quorus du 2 au 9 février 2021. La moitié de ces séances ont eu lieu avec des membres de la population générale et l'autre, avec des segments bien précis de la population canadienne, comme des propriétaires d'entreprises, de nouveaux arrivants, des jeunes, de jeunes handicapés et des femmes dont les emplois ont été durement touchés par la pandémie, d'une manière ou l'autre. Ces segments et plusieurs autres de Canadiens vulnérables (parents, minorités visibles et membres des communautés autochtones) étaient également représentés dans les séances de la population générale. Au total, 70 personnes ont participé aux discussions de groupes. Les séances en anglais ont eu lieu dans toutes les provinces et les territoires au Canada, sauf au Québec, où deux séances en français ont eu lieu avec des résidents de cette province. Les renseignements détaillés sont présentés dans la section Méthodologie du présent rapport.

Résultats de la recherche

Perceptions de la gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada

Chaque séance a débuté par une brève discussion de ce que le gouvernement du Canada avait bien fait au cours de la dernière année pour gérer la pandémie de COVID-19 et là où il avait échoué.

Dans tous les groupes, les participants étaient d'avis que le gouvernement avait fait du bon travail en apportant un soutien financier aux Canadiens, en particulier la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Les participants ont reconnu et apprécié l'action rapide et décisive du gouvernement de venir en aide aux Canadiens. Quelques-uns ont également souligné le soutien offert aux entreprises.

Pour de nombreux participants, les communications provenant du gouvernement du Canada étaient opportunes, instructives et utiles.

Une des principales préoccupations soulevées était la performance du gouvernement durant la pandémie, plus précisément sa gestion des voyages à l'étranger et des frontières. Bon nombre étaient d'avis que le gouvernement aurait dû « fermer les frontières » plus rapidement qu'il ne l'a fait; d'autres étaient d'avis qu'il aurait fallu limiter davantage les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Une autre préoccupation des participants concernait l'accès aux prestations. Ils étaient particulièrement inquiets à l'idée que des Canadiens et des entreprises qui n'en avaient pas besoin aient « profité » des prestations, ce qui a fait dire à certains qu'il y avait eu de l'abus. Certains en ont déduit que le gouvernement fédéral avait mal géré les programmes et que les processus de contrôle auraient dû être plus rigoureux pour s'assurer que seuls ceux qui en avaient besoin reçoivent de l'aide financière.

Quelques participants avaient tendance à confondre les rôles des gouvernements provinciaux et territoriaux et ceux du gouvernement fédéral dans la gestion de la pandémie, surtout lorsqu'ils ont suggéré que les confinements auraient dû être imposés plus tôt.

Répercussions financières de la pandémie de COVID-19

On ne saurait trop insister sur les impacts de la pandémie sur la vie des participants. Ces impacts sont généralisés, variés et dans certains cas, très graves. Les participants ont décrit le lourd fardeau émotionnel de la pandémie dans leur quotidien, les défis auxquels ils sont confrontés parce qu'ils ne peuvent pas voir leurs amis et leur famille, sans compter les répercussions sur leur situation financière. Certains ont perdu leurs emplois, des êtres chers, leur capacité de voyager et leur vie sociale. D'autres ont pu s'adapter et ont découvert des aspects positifs de leur nouvelle réalité, comme le télétravail, la cuisine (ou un autre passe-temps) et les économies réalisées. Quelques participants seulement avaient l'impression d'avoir profité de la pandémie, principalement parce qu'ils sont plus occupés au travail ou que leur entreprise a prospéré. Autrement, soit que les participants ont appris à composer avec la situation ou qu'ils ont de la difficulté à surmonter l'épreuve, alors que certains sont encore aux prises avec des conditions difficiles, comme le chômage, des heures de travail irrégulières, l'isolement, l'inaptitude au travail en raison d'un problème de santé sous-jacent qui pourrait s'aggraver s'ils contractaient la COVID-19, une faillite personnelle, le stress en général, l'école à la maison (une situation difficile pour les parents), l'apprentissage en ligne (une situation difficile pour les étudiants) et le télétravail, tous ces facteurs étant aggravés par l'incertitude entourant l'évolution de la pandémie.

Étant donné l'approche qui consistait à inclure certains segments de Canadiens vulnérables, divers défis et préoccupations ont été soulevés, notamment :

- Le fardeau émotionnel et parfois financier pour les **proches aidants**.
- L'ensemble des défis auxquels font face les **nouveaux arrivants**, en particulier les **étudiants étrangers**, et que certains trouvent accablants. Ils sont séparés de leurs familles, qui peuvent ou non les aider financièrement. Ils travaillent pour la plupart dans des industries durement touchées par la pandémie, comme les restaurants, les commerces de détail, les cafés, etc. Quelques participants ou leurs conjoints œuvrent comme travailleurs

de première ligne en santé ou dans les services de soutien à la personne, souvent à temps partiel ou sur une base contractuelle. Tous ces facteurs ont contribué à semer l'inquiétude non seulement au sujet des salaires perdus, mais également de l'exposition à la COVID-19 et des répercussions sur la capacité des membres de leur famille à aller au travail ou à l'école.

De plus, les étudiants ne peuvent pas travailler plus de 20 heures par semaine. Ils sont forcés d'assister à leurs cours du postsecondaire en virtuel, ce que plusieurs trouvent très difficile. Certains souhaitent immigrer au Canada, mais la pandémie a provoqué des délais, longs et imprévus, dans le traitement de leur dossier. D'autres sont aussi parents de jeunes enfants.

- **Les résidents de régions rurales et éloignées** ont été témoins de certains impacts de la pandémie sur la santé mentale. Que ce soit au travail ou dans leur communauté, les participants ont mentionné l'augmentation des cas d'abus d'alcool ou d'autres drogues, de suicide et du recours aux services de soutien social.

Une discussion au sujet des finances personnelles a révélé que de nombreux participants avaient été durement touchés par la pandémie. La plupart du temps, c'était l'emploi qui était en cause – les participants eux-mêmes avaient soit perdu leur emploi ou vu leurs heures réduites, ou c'était leur partenaire qui avait subi le même sort. La vaste majorité des problèmes d'emploi ont fait surface tôt après le début de la pandémie ou durant l'été de 2020. Le résultat net n'a pas été entièrement négatif pour tous les participants. Par exemple, depuis qu'ils ont été licenciés, certains ont pu se trouver un nouvel emploi, d'autres se sont recyclés et ont déniché un emploi dans un domaine différent. Certains ont pu attendre puisque leur partenaire avait conservé un emploi rémunéré, et quelques autres ont pu ajuster leurs dépenses et s'en sortir avec des heures réduites ou un revenu moindre. D'autre part, quelques participants sont demeurés en situation précaire, incapables de trouver un nouvel emploi – c'est notamment le cas des étudiants qui dépendent normalement d'un travail à temps partiel dans le domaine du commerce de détail ou de la restauration, des adultes qui occupaient un emploi à temps plein dans les industries les plus durement éprouvées, comme les restaurants et le secteur du tourisme, et quelques autres qui, pour des raisons de santé, ne peuvent travailler à l'extérieur du domicile.

Parmi les exemples de difficultés financières mentionnées par les participants, notons :

- l'augmentation du coût de la vie (p. ex., l'épicerie) alors que le revenu du ménage est demeuré le même ou a diminué
- une aide au loyer insuffisante pour les particuliers et les propriétaires d'entreprise
- des taux élevés d'imposition des particuliers, surtout au Québec

- l'abordabilité du logement, y compris les loyers – particulièrement en Colombie-Britannique
- les coûts additionnels associés au soutien apporté aux amis ou aux membres de la famille qui sont trop vulnérables pour quitter leur domicile
- les étudiants étrangers qui ne peuvent pas travailler plus de 20 heures par semaine et qui sont inadmissibles aux programmes fédéraux d'aide financière

Il convient également de noter que de nombreux participants travaillaient alors que d'autres étaient retraités. Parmi ceux-ci, quelques-uns avaient des inquiétudes quant à leurs finances personnelles ou éprouvaient des difficultés financières. Ce sont eux qui étaient les plus enclins à dire que, tout compte fait, ils allaient bien et ce qui leur manquait le plus, c'étaient les loisirs, comme les voyages, les sorties au resto, etc.

Évaluation des programmes de soutien du gouvernement fédéral

L'étude visait à mieux comprendre la notoriété des programmes de soutien offert par le gouvernement du Canada et les perceptions à l'égard de ceux-ci.

Le niveau de connaissance des soutiens financiers offerts par le gouvernement fédéral était élevé, en particulier pour la PCU. Certains étaient au courant de l'aide destinée aux étudiants postsecondaires (surtout parmi les jeunes), du soutien offert aux Canadiens sans emploi par un programme d'assurance-emploi modifié et, surtout parmi les plus vieux, du soutien offert aux aînés et aux personnes handicapées. La plupart de ceux qui avaient éprouvé des difficultés financières en raison de la pandémie ont souligné qu'ils n'auraient pas pu joindre les deux bouts sans l'aide des programmes gouvernementaux, en particulier la PCU. Ceux qui ont perdu leur emploi, mais qui en ont trouvé un autre ont admis que cette aide leur avait été utile, voire même essentielle dans l'intervalle. Ceux qui sont demeurés sans emploi ont expliqué qu'ils comptaient toujours sur une forme quelconque de soutien pour s'en sortir.

Ceux qui n'avaient jamais eu recours à ces programmes leur étaient très favorables. Bon nombre d'entre eux connaissaient une personne qui s'était prévalu d'un de ces programmes.

De façon générale, les participants étaient d'avis que ces soutiens avaient fait une différence significative dans la vie des Canadiens et que par leur caractère immédiat, décisif et soutenu, ces mesures avaient non seulement été remarquées, mais elles étaient une des façons les plus notables dont le gouvernement du Canada s'était distingué des autres gouvernements ailleurs dans le monde pour venir en aide à ses citoyens durant la pandémie.

Comme mentionné précédemment, certains participants étaient préoccupés par la manière dont les programmes de soutien avaient été mis en œuvre et gérés. Ils avaient l'impression que certains

Canadiens (et des entreprises canadiennes) avaient eu recours au soutien alors qu'ils n'en avaient pas besoin. Les participants ont fourni plusieurs exemples d'abus ou de mauvaise utilisation, notamment les personnes qui avaient un travail rémunéré et qui avaient reçu la PCU et les entreprises qui se prévalaient des programmes fédéraux tout en enregistrant des profits ou en versant des augmentations et des primes à leurs dirigeants.

Ceux qui avaient des craintes par rapport au processus d'examen des demandes d'aide financière avaient l'impression qu'il était trop facile de présenter une demande et d'obtenir le financement et que peu d'efforts étaient faits pour s'assurer que les prestataires en avaient réellement besoin. En dépit de ces préoccupations, les participants étaient d'accord pour dire qu'au début de la pandémie, il était essentiel d'agir rapidement puisque les Canadiens qui avaient un besoin réel de soutien ne pouvaient pas attendre très longtemps. Les avantages d'une intervention rapide de la part du gouvernement semblaient l'emporter sur les préoccupations concernant la mauvaise utilisation des fonds. De plus, aucun des participants ne semblait croire qu'on avait refusé le soutien à des personnes qui en avaient besoin en raison d'abus de la part d'autres individus. Cela étant dit, les participants ne comprenaient pas très bien ce qu'il adviendrait de ceux qui ont utilisé les programmes d'aide à mauvais escient.

Parmi les autres préoccupations soulevées, il convient de mentionner celles-ci :

- Quelques participants semblaient croire qu'on encourageait, à tort, les Canadiens à faire une demande de prestations qu'ils devraient par la suite rembourser, ce que certains auraient de la difficulté à faire. Ces participants étaient d'avis qu'on aurait dû mieux informer les Canadiens sur les conditions d'admissibilité aux programmes de soutien financier.
- Certains ont mentionné des situations où les prestations décourageaient les gens à se rendre au travail ou à chercher un emploi, puisque le fait « d'être payé pour rester chez soi » l'emportait sur tout le reste.
- Quelques participants avaient constaté que certaines personnes à faible revenu dans leur entourage recevaient soudainement « beaucoup d'argent » chaque mois et ne savaient pas quoi en faire. Ils avaient l'impression que cette situation avait mené certains à consommer de façon abusive, d'autant plus que ces personnes ne pouvaient quitter leur domicile.

En ce qui a trait à l'avenir, les participants s'entendaient pour dire que les programmes de soutien devraient être maintenus jusqu'à la fin de la pandémie. Certains étaient en faveur qu'on élimine graduellement les programmes au fil du temps plutôt que de les supprimer d'un seul coup.

L'important était que l'on continue de soutenir les personnes qui ne peuvent travailler en raison de la pandémie.

Les participants avaient également entendu parler du soutien offert aux entreprises par le gouvernement fédéral, à savoir la subvention salariale, même si cette connaissance n'était pas aussi élevée que pour les programmes comme la PCU. De plus, ceux qui étaient au fait de ces programmes n'en connaissaient pas tous les détails. Néanmoins, ces participants étaient d'accord pour dire que ces programmes étaient nécessaires et qu'ils avaient amélioré les choses. Quelques-uns ont parlé de leurs amis et membres de la famille qui exploitaient de petites entreprises et qui étaient parvenus à continuer de verser un salaire à leurs employés et à garder la tête hors de l'eau, en partie grâce à l'aide fédérale.

Les propriétaires d'entreprise connaissaient très bien les programmes d'aide, même si très peu d'entre eux avaient eu recours à un ou plusieurs de ces programmes. Les participants qui ne les ont pas utilisés n'en avaient simplement pas besoin. Des propriétaires avaient cependant dû procéder à des mises à pied et avaient vu leurs revenus diminuer en raison de la pandémie, mais n'avaient toujours pas eu recours à une aide fédérale. Quelques-uns d'entre eux ont expliqué que le processus de demande pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et pour la subvention salariale semblait compliqué. Ils n'étaient même pas certains d'y être admissibles. Certains ne voulaient pas contracter de prêt. Quelques autres qui auraient voulu se prévaloir d'un de ces programmes, mais qui ne le pouvaient pas ont critiqué les critères d'admissibilité qui les empêchaient d'avoir accès à l'aide financière parce qu'ils n'avaient aucun employé ou que leur entreprise n'était pas en activité depuis assez longtemps.

- Quelques propriétaires d'entreprise ont reconnu que la PCU les avait indirectement aidés en octroyant des fonds aux consommateurs qui faisaient ensuite des achats avec eux.

Opinions de l'économie canadienne et attentes envers la relance

Les opinions sur la conjoncture économique étaient plutôt diversifiées, mais dans l'ensemble, la plupart des participants l'ont qualifiée de déficiente, au rendement médiocre et fragile. Leurs perceptions semblaient être étroitement liées au rendement de l'économie locale et à la situation de leur propre ménage. Par exemple, dans les régions du Canada où il y a eu très peu de confinements sinon aucun, qui avaient entraîné la fermeture temporaire d'entreprises comme les restaurants et les commerces de détail, les participants étaient plus enclins à dire que l'économie allait « bien ». D'autre part, dans les provinces où il y avait eu des confinements récurrents ou continus, les participants étaient plus nombreux à croire que l'économie était fragile et n'allait pas bien. Comme on pouvait s'y attendre, les perceptions envers l'économie en général étaient teintées par la situation professionnelle et les perspectives d'emploi des participants. Ceux qui travaillaient croyaient avoir une certaine sécurité d'emploi alors que bon nombre de ceux qui

n'avaient pas d'emploi doutaient que leurs perspectives allaient s'améliorer, tant que la pandémie persisterait.

Quant à l'avenir, les participants étaient plus optimistes que pessimistes. Cet optimisme dépendait grandement de la région, de la fin des confinements et de la vaccination. Les participants étaient généralement d'avis qu'au fur et à mesure que le pays retournerait à un semblant de vie normale comme avant la pandémie, où les citoyens pourraient retourner au travail, magasiner, fréquenter les restaurants, voyager et ainsi de suite, l'économie suivrait. Pour de nombreux participants, la relance économique dépend largement du rétablissement et du maintien de la santé des Canadiens.

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les indicateurs d'une relance économique, bon nombre de participants ont répondu « le retour au travail des Canadiens » ou le taux de chômage. Pour d'autres, c'était la prospérité des petites entreprises de leur région. Pour plusieurs, les signes révélateurs d'une relance sont l'ouverture des commerces locaux, l'achalandage dans les restaurants, l'activité dans les stationnements de la zone commerciale et la circulation plus dense sur les routes. Quelques participants seulement ont utilisé un jargon technique comme l'augmentation du PIB, et personne n'a mentionné le taux d'emploi ou les heures totales travaillées.

Perceptions quant au rôle du gouvernement fédéral

Pour ce qui est du gouvernement du Canada, les participants se sont généralement entendus pour dire que celui-ci avait un rôle à jouer, sans toutefois préciser les mesures ou les actions qu'ils aimeraient voir de sa part pour relancer l'économie. La plupart souhaitaient que le gouvernement fédéral gère efficacement la pandémie, de manière à ce que les Canadiens puissent retourner au travail et se remettre à dépenser. Le contrôle de la pandémie était perçu comme un incontournable précurseur de reprise économique où le gouvernement fédéral aurait un rôle important. Dans ce contexte et dans presque tous les groupes, les participants ont suggéré que le Canada développe ses capacités de production de vaccins et que le gouvernement fédéral investisse massivement dans ce domaine. Non seulement cela réglerait le problème actuel d'approvisionnement en vaccins, mais on assurerait ainsi l'autonomie du Canada en matière de vaccins pour l'avenir.

Autrement, les participants étaient d'avis qu'on devrait maintenir les programmes d'aide financière pour les Canadiens qui demeurent sans emploi ou qui sont durement touchés par la pandémie, et continuer d'aider les petites entreprises ou accroître le soutien qui leur est offert. Ils ont également proposé d'investir dans la formation et le perfectionnement des compétences, sans toutefois préciser comment. Quelques-uns étaient d'avis qu'on devrait offrir des subventions aux entreprises pour la formation des nouveaux employés ou du personnel existant. Mais en fin

de compte, les participants avaient hâte qu'on offre des programmes de soutien destinés aux travailleurs qui ont été déplacés en raison de la pandémie, par exemple en investissant dans les compétences liées à l'économie « verte », en particulier pour ceux qui œuvrent dans le secteur pétrolier, tout en aidant les gens qui occupaient des emplois dans les industries qui ont été durement touchées par la pandémie, comme les voyages, le tourisme, l'aérospatial, entre autres.

- Des participants ont parlé d'investir dans l'infrastructure, sans toutefois fournir de précisions. D'autres ont suggéré d'investir dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et la santé en général. Pour ces participants, la pandémie a mis en relief d'importantes lacunes dans ces secteurs et des investissements supplémentaires s'imposent.
- Les propriétaires d'entreprise souhaiteraient obtenir du soutien pour le perfectionnement et la formation, étant donné qu'ils ne pourront pas faire revenir les employés qu'ils ont mis à pied en raison de la pandémie. En embauchant du nouveau personnel, ils devront consacrer plus de temps et d'argent pour former les recrues et le gouvernement fédéral pourrait leur venir en aide en couvrant une partie des frais.

Personne n'a exprimé de préoccupations spontanées et immédiates à l'idée que la relance, par son caractère unique, pourrait faire en sorte que des Canadiens soient laissés pour compte. C'est seulement lorsque l'animateur a soulevé la question que certains ont reconnu cette possibilité. Quelques participants avaient l'impression que la pandémie avait creusé un plus grand fossé entre les « nantis » et les « moins nantis » et que la relance économique ne ferait pas seulement que le mettre en relief, mais qu'elle l'élargirait. D'autres croyaient que la pandémie avait touché certaines industries plus durement que d'autres, comme les secteurs du voyage, du tourisme, du commerce de détail, la restauration, pour ne nommer que ceux-là, et que celles-ci pourraient avoir plus de difficulté que d'autres à s'en remettre ou ne pas s'en sortir du tout. De façon générale, les participants ont simplement supposé que toute relance économique laisse toujours des gens pour compte et que celle-ci ne ferait sans doute pas exception.

Certains participants étaient d'avis qu'en général, les petites entreprises auraient plus de difficulté à se sortir du marasme économique actuel, comparativement aux moyennes et grandes entreprises. Ils se sont empressés de faire valoir que les grandes sociétés, en particulier les grands détaillants et les entreprises en ligne, étaient mieux équipées financièrement pour traverser la pandémie. Quelques participants ont expliqué que les grandes entreprises possédaient plusieurs emplacements partout au pays, voire même dans le monde, ce qui leur permettait de mieux absorber les chocs dans certaines régions. Au final, ils avaient l'impression que certaines grandes sociétés ont pu continuer leurs activités et même prospérer durant la pandémie, alors que de nombreuses petites entreprises ont été forcées de réduire leurs heures d'ouverture ou de fermer

complètement en raison des confinements. Cette perception d'injustice dans le monde des affaires en a incité plusieurs à encourager le gouvernement fédéral à en faire davantage pour soutenir les petites entreprises maintenant et au fur et à mesure que l'économie se remet.

Il convient de noter que l'empathie des participants à l'égard des petites entreprises de leur communauté qui éprouvent des difficultés n'était pas limitée à leur contribution économique. L'étude a révélé l'existence d'un lien émotif ou sentimental avec les petites entreprises, qui sont considérées comme faisant partie intégrante de toute collectivité prospère.

Dépenses de relance

Peu de participants avaient entendu parler de « dépenses de relance » ou en comprenaient le sens. Toutefois, ceux qui en avaient entendu parler n'étaient pas nécessairement à l'aise de décrire ce concept en leurs propres mots. Bon nombre ont eu de la difficulté à saisir de quoi il est question quand un gouvernement effectue des « dépenses de relance » dans un contexte de relance économique et ont fourni l'explication suivante : le gouvernement dépense de l'argent pour remettre l'économie sur pied. La plupart des participants ont cru comprendre que les dépenses de relance avaient comme objectif de créer des emplois pour les Canadiens, d'augmenter leur revenu disponible pour qu'ils puissent dépenser cet argent pour la nourriture, les biens de consommation et autres, et par conséquent, injecter de l'argent dans l'économie. Pour ces participants, le concept renvoyait l'image du gouvernement qui dépense – ils n'imaginaient pas que les dépenses de relance pouvaient inclure d'autres mesures, comme des baisses d'impôts et du soutien financier. Ce n'est que lorsque l'animateur leur a fourni une description complète, principalement en faisant référence aux activités comme les investissements dans l'infrastructure, les réductions d'impôts pour les particuliers et les entreprises, et les programmes de soutien financier que les participants ont compris. Même avec les exemples qui leur ont été fournis, ils n'auraient pas été tout à fait à l'aise de recommander ou de favoriser une forme de dépense de relance plutôt qu'une autre. Parmi les réactions générales à certaines des mesures suggérées, nous avons noté celles-ci :

- Certains étaient favorables à l'idée d'offrir une aide financière et des baisses d'impôts aux particuliers et avaient l'impression que le revenu disponible supplémentaire les aidera considérablement. Ils étaient également d'avis que le soutien aux personnes qui luttent pour s'en sortir durant la pandémie était toujours nécessaire.
- Comme mentionné précédemment, certains croyaient que les petites entreprises avaient besoin de tout le soutien qu'elles pourraient obtenir et que les baisses d'impôts et autres mesures de soutien qui leur sont destinées profiteraient à l'économie.

Les participants ont eu bien du mal à nous dire comment le gouvernement fédéral pourrait s'y prendre pour investir de manière à ce que l'économie canadienne émerge de la pandémie plus forte qu'avant. Leur attention n'était pas exclusivement concentrée sur les investissements novateurs ou sur la façon dont le Canada pourrait ressortir plus compétitif que jamais, bien que cette notion ait trouvé écho auprès de certains. Les participants se souciaient davantage de rester en santé et de traverser cette crise qui perdure et pour laquelle il ne semble pas y avoir de fin précise en vue. Parmi les quelques suggestions reçues, notons les investissements dans la recherche et le développement, le délaissement par l'économie canadienne des industries primaires au profit du secteur manufacturier et d'autres à valeur ajoutée, et la nécessité pour le Canada de rester à l'affût et d'investir dans les technologies émergentes. Les participants ont également proposé d'investir dans l'éducation en général, et dans le perfectionnement des compétences en particulier.

Balises

Lorsque nous leur avons demandé à quel moment le gouvernement fédéral devrait mettre un terme aux dépenses de relance, les participants ont hésité. Pour certains, la relance économique est étroitement liée à la pandémie et par conséquent, ce n'est qu'une fois que celle-ci sera sous contrôle que le gouvernement pourra réduire ses dépenses de relance, alors que celles des consommateurs reprendront normalement. D'autres croyaient également qu'on devrait réduire les dépenses de relance une fois que tous seront de retour au travail, que les entreprises pourront rouvrir et fonctionner normalement, et lorsque le taux de chômage redescendra au même niveau qu'avant la pandémie.

Les participants n'étaient pas au courant des « balises » auxquelles fait allusion le gouvernement fédéral et qui guideront sa décision quant au moment où il mettra fin aux dépenses de relance. Contrairement au concept de dépenses de relance pour lequel les participants ont pu imaginer en quoi elles consistaient, très peu d'entre eux ont pu expliquer ce qu'étaient les « balises » dans un contexte économique. L'animateur a dû leur fournir une explication et des exemples de paramètres que le gouvernement fédéral surveille (comme le taux d'emploi, le taux de chômage et les heures totales travaillées). Forts de cette information, la plupart des participants se sont entendus pour dire que le gouvernement fédéral surveillait les bons indicateurs pour prendre ses décisions concernant les dépenses de relance, en particulier les indicateurs du marché de l'emploi et du taux de chômage. Tout au long de la discussion, les participants ont parlé de ces indicateurs comme étant ceux qu'ils utilisent pour évaluer la conjoncture économique.

Cela étant dit, certains ont fait valoir que les indicateurs économiques traditionnels, comme ceux présentement envisagés par le gouvernement fédéral pour lui servir de balises, ne tiennent pas compte de la qualité des emplois ou de la santé mentale des travailleurs. Par exemple, une

personne qui compte plus d'heures de travail pourrait ressentir du stress ou de l'épuisement. D'autre part, des problèmes liés au marché de l'emploi, comme le sous-emploi (c'est-à-dire une personne qui travaille dans son domaine, mais qui occupe un poste inférieur à celui pour lequel elle a été formée) ou un emploi inadéquat (c'est-à-dire une personne qui travaille dans un tout autre domaine que celui pour lequel elle a été formée, comme l'ingénieur qui travaille comme commis d'épicerie) ne sont pas couverts par les indicateurs traditionnels. Pour bon nombre de participants, la pandémie a mis en relief et contribué aux problèmes de santé mentale. Plusieurs ont souligné l'importance d'offrir un soutien accru aux Canadiens à cet égard en tenant compte de la qualité de vie dans les indicateurs de prospérité économique. Des expressions comme « indice du bonheur » ont été mentionnées dans quelques séances en lien avec cette préoccupation.

Opinions des déficits et du budget fédéral

Presque tous les participants ont reconnu que le gouvernement affichait un déficit. La plupart avaient l'impression que le gouvernement fédéral avait toujours fonctionné avec un déficit sans toutefois en connaître l'ampleur, mais peu d'entre eux s'en préoccupaient. Cela étant dit, bon nombre de participants savaient que le déficit avait augmenté dans la dernière année, principalement en raison des sommes que le gouvernement fédéral avait investies dans les programmes de soutien pour les particuliers et les entreprises.

Comme c'était le cas pour les phases antérieures de la recherche, les participants à cette récente phase ont vu d'un mauvais œil les déficits. Comme mentionné plus haut, même s'ils ne connaissaient pas l'ampleur du déficit ou de la dette du Canada, ils s'entendaient pour dire que de manière générale, le gouvernement devrait éviter de faire grimper la dette nationale. Ils ont toutefois reconnu le caractère unique de la situation actuelle au pays. Indépendamment de leur degré de connaissance et de leurs attitudes envers les déficits, tous ont convenu que le déficit actuel était nécessaire en cette période sans précédent ; même ceux qui étaient en désaccord avec les dépenses excessives et l'augmentation de la dette ont admis que ce n'était pas le moment de penser à l'équilibre budgétaire. Les participants étaient favorables à ce qu'on maintienne les programmes de soutien pour les particuliers et les entreprises jusqu'à ce qu'on réussisse à contenir le virus, ce que bon nombre de participants ne s'attendaient pas à voir cette année. Une fois le virus maîtrisé, il sera alors temps de réduire progressivement ces programmes et d'équilibrer le budget.

- Lorsque nous leur avons rappelé à quel point il était abordable pour le gouvernement fédéral d'emprunter ces jours-ci, très peu de participants croyaient que cela devrait être un facteur déterminant – pour eux, « une dette demeure une dette » et en principe, les déficits devraient être évités dans la mesure du possible.

Les participants ont reconnu que bien que ce ne soit pas le temps de se concentrer sur le déficit, le gouvernement doit tout de même garder un œil sur celui-ci et prévoir un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Lorsque nous leur avons demandé pour un échéancier, de nombreux participants ont répondu que le gouvernement fédéral devrait se fixer un objectif de cinq ans, alors que d'autres ont suggéré de cinq à dix ans. Certains étaient hésitants à ce qu'on réduise trop rapidement les dépenses et craignaient que pour mettre en œuvre une telle stratégie, il faille augmenter les impôts ou faire des coupures importantes dans des programmes essentiels. L'incertitude entourant la durée et la direction que pourrait prendre la pandémie ont semé le doute chez certains quant à la nécessité de déployer des efforts importants pour atteindre rapidement l'équilibre budgétaire.

En ce qui concerne le prochain budget fédéral, les priorités et les attentes étaient de nature générale. La majorité des suggestions reflétait ce dont il avait été question tout au long de la discussion. Les priorités les plus souvent mentionnées étaient les suivantes :

- Investir dans les **soins de santé** en général et mettant l'accent sur les efforts pour éradiquer la pandémie. Les participants ont souligné la nécessité de s'assurer que les Canadiens étaient en santé et le demeuraient. Pour certains, cela signifiait l'accès au vaccin. Cela démontre l'importance à pouvoir produire des vaccins au Canada, pour lutter contre la pandémie actuelle et toutes les autres qui suivront. Outre l'accès au vaccin, quelques participants ont insisté sur le besoin d'investir dans les soins de santé en général, de manière à ce que le pays soit mieux préparé en vue des prochaines pandémies.

Parmi les autres domaines de la santé dont il a été fait mention lors des séances, notons la nécessité d'investir dans les établissements de soins de longue durée, accroître la disponibilité des travailleurs de la santé dans les régions du pays où ils sont en nombre insuffisant (p. ex., dans les provinces de l'Atlantique), augmenter l'aide offerte au personnel de la santé qui est surmené et investir dans les services de soutien en santé mentale.

- Autant que de nombreux participants aient fait de la santé des Canadiens leur priorité, ils ont également dit souhaiter que le gouvernement fédéral continue de **soutenir les Canadiens les plus durement touchés par la pandémie** et qu'il ait un plan pour assurer leur retour au travail. Dans cette optique, les participants ont suggéré de consacrer une partie du prochain budget au soutien destiné aux petites entreprises pour les aider à surmonter la crise et les difficultés associées aux confinements. Ils souhaiteraient également qu'on investisse davantage dans l'éducation et la formation pour outiller les Canadiens qui ont perdu leurs emplois durant la pandémie, en particulier ceux œuvrant dans les industries qui continueront sans doute d'éprouver des difficultés pendant un

certain temps, même lorsque la pandémie se sera estompée (p. ex., le tourisme, le voyage, la restauration).

Parallèlement, les participants étaient d'avis qu'aussi longtemps que la pandémie continuera de paralyser l'économie, le gouvernement fédéral devrait maintenir les mesures de soutien financier pour les Canadiens qui ne peuvent pas retourner au travail ou qui ont vu leurs heures de travail réduites, que ce soit sous forme de soutien direct ou d'allègement fiscal. Certains ont même suggéré un revenu de base universel comme solution à envisager.

- Quelques femmes ont expliqué qu'elles n'avaient pas pu participer au marché du travail autant qu'elles auraient voulu, parce qu'il n'y avait pas suffisamment de services de garde dans leur région ou que ceux disponibles étaient hors de prix. Cette situation a amené certaines d'entre elles à réclamer que le gouvernement fédéral examine de plus près les **places en garderie**.
- Autant que la majorité fût d'accord pour dire qu'il n'y avait pas de besoin pressant d'équilibrer le budget, de nombreux participants souhaiteraient tout de même que le gouvernement reconnaisse que le déficit est une source d'inquiétude pour certains et qu'il annonce un **plan quelconque pour rétablir l'équilibre budgétaire**.

Quelques autres priorités ont été mentionnées, comme l'abordabilité du logement, la consommation et l'abus de drogues, et l'environnement.

Conclusions

Aussi perturbatrice que fut la pandémie de COVID-19 pendant tout près d'un an, elle demeure au cœur de notre quotidien et influence considérablement nos perceptions à l'égard du gouvernement fédéral et du rôle qu'il devrait jouer à court et à moyen termes. Les commentaires recueillis au sujet des événements de la dernière année démontrent que le gouvernement du Canada a joué un rôle primordial dans la vie des Canadiens, en veillant à les garder informés et en leur offrant une certaine stabilité, notamment sur le plan financier. Malgré l'arrivée des vaccins, de nombreux Canadiens demeurent incertains de ce qu'il adviendra de la pandémie et de sa durée, ce qui les amène à croire que le gouvernement fédéral continuera de jouer un rôle de premier plan, en particulier pour continuer de soutenir financièrement ceux qui sont les plus durement touchés par la pandémie et pour assurer la santé des Canadiens avec l'accès aux vaccins et des mesures plus larges visant à limiter la propagation du virus.

Toute discussion au sujet de la relance économique implique nécessairement un retour à la santé et un semblant de vie normale. Avant toute chose, les participants sont d'avis que tout effort du gouvernement fédéral pour favoriser un retour à la « normale » contribuera grandement à relancer l'économie.

Le soutien aux petites entreprises et la survie de celles-ci sont considérés par plusieurs comme étant des éléments importants de tout plan de relance économique. Les participants croient que les petites entreprises ont été particulièrement frappées par la pandémie. Ils croient également que ces entreprises sont essentielles à l'économie canadienne et font partie intégrante de leurs collectivités. Par conséquent, ils considèrent important d'intégrer des mesures de soutien pour ces entreprises dans les plans pour l'avenir. Pour de nombreux participants, l'ouverture des commerces locaux, l'achalandage dans les restaurants, l'activité dans les stationnements des centres commerciaux et la circulation plus dense sont autant de signes d'une relance économique.

Cette perception est, à plusieurs égards, conformes aux balises que le gouvernement fédéral s'est fixées pour choisir le moment où il mettra un terme aux dépenses de relance. Même si les participants n'utilisent pas le même langage, le fait qu'ils mesurent le succès d'une relance économique et la nécessité de maintenir les dépenses de relance au retour au travail pour les Canadiens est très semblable aux indicateurs utilisés par le gouvernement fédéral. Les participants croient cependant que le succès de toute relance dépend également de la qualité de vie et des emplois, facteurs qui d'après eux ne sont pas correctement pris en compte dans les indicateurs économiques traditionnels.

Bien qu'ils ne soient pas en faveur des déficits et de l'augmentation de la dette du Canada, les participants reconnaissent toutefois que le pays fait face à une situation unique et que le déficit actuel est nécessaire en ces temps exceptionnels. Une fois que le virus sera maîtrisé, on pourra alors songer à réduire progressivement les programmes de soutien financier et à équilibrer le budget. Pour ce qui est du prochain budget fédéral, les participants ont mentionné des priorités et des attentes plutôt générales. La plupart des suggestions tournaient autour des enjeux abordés durant les discussions, en particulier sur les soins de santé et le soutien pour les Canadiens les plus durement touchés par la pandémie.

Méthodologie

La méthodologie de recherche consistait en 10 groupes de discussion en ligne. Qorus était responsable de la coordination de tous les aspects du projet de recherche, de la conception à la traduction du questionnaire de présélection et du guide du modérateur, du recrutement des participants, de la plateforme de discussion en ligne et de la logistique qui s’y rattache, de l’animation de toutes les séances et de la production des rapports demandés au terme de la collecte de données.

Pour cette étude, les deux principaux groupes cibles étaient les suivants :

- **Membres de la population générale** : des Canadiens de 18 ans et plus ; nous devons recruter un mélange représentatif de la diversité du Canada, en fonction de l’âge, de la scolarité, du statut socio-économique, des populations urbaines et rurales, du genre et de l’ethnicité.
- **Canadiens vulnérables** : des Canadiens de 18 ans et plus dans l’une ou l’autre de ces catégories :
 - **Propriétaires d’entreprise** : mélange de microentreprises (1 à 4 employés) et de petites entreprises (5 à 99 employés).
 - **Travailleurs atypiques** (contractuels/pigistes/à la demande) : définis comme des personnes qui sont rémunérées pour un travail assorti d’incertitude, qui ne sont habituellement pas employées à long terme par une seule organisation ou une seule personne (demandeur de tâches), des travailleurs qui accomplissent une tâche précise ou qui consentent à travailler pour une période déterminée durant laquelle ils reçoivent une rémunération négociée, avec des avantages sociaux et des montants statutaires limités.
 - **Jeunes** : ils sont âgés de 18 à 34 ans, principalement des étudiants et de récents diplômés.
 - **Nouveaux arrivants/minorités visibles/Autochtones** : le nouvel arrivant est une personne qui habite au Canada depuis moins de cinq ans. Pour la présente recherche, les Autochtones et les membres de communautés ethniques sont les personnes qui répondent par l’affirmative à la question suivante :

Vous identifiez-vous comme... ?

un Autochtone (Premières Nations, Inuit ou Métis)

un membre d’un groupe ethnoculturel ou d’une minorité visible, autre qu’un Autochtone

- **Parents et soignants**
- **Personnes handicapées et aînées** : les personnes qui répondent par l’affirmative à la question suivante (question qui revient dans d’autres recherches sur l’opinion publique du gouvernement du Canada) :

Vous identifiez-vous à une personne handicapée ? Une personne handicapée est une personne qui souffre d'un handicap durable ou récurrent, de l'audition, de la mobilité, de la flexibilité, de la dextérité, de l'apprentissage, du développement, de la mémoire, des troubles liés à la santé mentale ou des douleurs, qui limitent ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer, comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général.

- **Femmes hors du marché du travail** : ce sont les femmes qui peuvent travailler, mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi ou qui ont cessé de chercher un emploi pour quelque raison que ce soit, ou celles dont l'emploi a été touché à un moment ou l'autre depuis le début de la pandémie.

Étant donné l'échéance et le budget, il était difficile de former des groupes complets pour chaque catégorie de public cible tout en s'assurant d'obtenir une représentation nationale. Compte tenu du chevauchement entre certains segments (par exemple les jeunes pigistes, les femmes issues de minorités visibles qui ne sont pas sur le marché du travail, etc.), il nous a été possible d'entendre les opinions de ces divers segments en combinant certains d'entre eux dans les mêmes groupes. Le projet de recherche a été élaboré de manière à s'assurer la participation de nombreux segments par le biais des groupes composés des membres de la population générale.

En plus d'inclure les Canadiens vulnérables dans les groupes de la population générale, nous avons utilisé la configuration suivante pour assurer une meilleure représentation de ce segment :

Segment	Couverture régionale	Langue
VC1 – Propriétaires d'entreprise	Ontario	Anglais
VC2 – Nouveaux arrivants	Alberta / Saskatchewan / Manitoba / Nunavut	Anglais
VC3 – Jeunes	Québec	Français
VC4 – Personnes handicapées et soignants	Atlantique Canada	Anglais
VC5 – Femmes hors du marché du travail	Colombie-Britannique / Yukon / Territoires du Nord-Ouest	Anglais

Le tableau suivant explique comment certains segments de Canadiens vulnérables étaient représentés dans la recherche – le cas échéant, des quotas précis (ou des minimums) ont été proposés pour s'assurer que le segment est adéquatement représenté à toutes les étapes de la recherche (le questionnaire de recrutement est fourni dans l'annexe).

Segment	Représentation proposée pour la recherche
Minorités visibles	Incluses dans le mélange de participants pour les 10 groupes de discussion (quota : au moins 12 parmi tous ces groupes)
Autochtones	Inclus dans le mélange de participants pour tous les groupes de discussion, à l'exception du groupe des nouveaux arrivants (quota : au moins 6 parmi tous ces groupes)
Jeunes	En plus d'avoir un groupe dédié pour ce segment, les jeunes Canadiens de 18 à 34 ans étaient inclus dans le mélange de participants de <u>chaque</u> groupe de la population générale.
Aînés	Inclus dans le mélange de participants pour les 5 groupes de la population générale et dans les groupes de Canadiens vulnérables, mais pas dans les groupes de jeunes

Parents	Inclus dans le mélange de participants pour les 5 groupes de la population générale et les 5 groupes de Canadiens vulnérables
Travailleurs atypiques	Inclus dans le mélange de participants des groupes VC2, VC3 et VC5, et les 5 groupes de la population générale (quota : au moins 6 parmi tous ces groupes)

Les participants ont été recrutés durant des entretiens téléphoniques réalisés auprès du grand public, et à partir d'une base de données de volontaires.

Dans la conception du questionnaire de recrutement, des questions précises ont été insérées pour déterminer clairement si les participants étaient admissibles au programme de recherche et s'assurer d'une bonne représentation selon l'âge, le statut socio-économique, les populations urbaines et rurales, le genre et l'ethnicité, au besoin, dans chaque groupe.

En plus des critères d'admissibilité susmentionnés, des questions de vérification ont été ajoutées pour obtenir des participants de qualité :

- Aucun des participants (ni aucun membre de leur famille immédiate ou de leur ménage) ne travaillait dans un domaine lié au thème de la recherche, au sein d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental en cause, pour une agence de publicité, d'études de marché ou de relations publiques, ou les médias (radio, télévision, journaux, production cinématographique ou vidéo, etc.).
- Une considération a été ajoutée pour exclure toute personne qui avait occupé un tel emploi au cours des cinq années précédentes, selon les objectifs de la recherche.
- Si des participants qui se connaissaient ont été recrutés pour la même étude, ce n'était pas de façon délibérée. Dans ces cas, ils ont participé à des séances différentes.
- Était exclu tout participant ayant pris part à une séance organisée dans le cadre d'une recherche qualitative au cours des six mois précédents.
- Était exclu tout participant ayant pris part à cinq séances de recherche qualitative et plus au cours des cinq années précédentes.
- Aucun des participants n'avait pris part, au cours des deux années précédentes, à une séance de recherche qualitative sur le même sujet, tel que défini par le chercheur ou l'animateur.
- Tous les participants devaient habiter dans la région concernée depuis au moins deux ans.

La collecte de données a pris la forme de groupes de discussion en ligne d'une heure et demie par séance. Toutes les séances étaient dirigées par Rick Nadeau, un des chercheurs principaux bilingues de Quorus titulaires des offres à commandes du gouvernement du Canada. Pour chaque groupe, Quorus a tenté de recruter 8 participants pour s'assurer la présence de 6 à 8 d'entre eux.

Toutes les séances ont eu lieu en soirée durant la semaine, sur la plateforme de webconférence Zoom pour permettre au client d'observer les discussions en temps réel. L'équipe de recherche a

utilisé cette plateforme pour présenter et enregistrer les séances (à l'aide de microphones et de webcams connectés aux appareils électroniques de l'animateur et des participants, comme des ordinateurs portatifs et des tablettes) afin que le client puisse observer à distance. Chaque participant a reçu 100 \$ en guise de remerciement.

Le recrutement des participants pour les groupes de discussion s'est déroulé conformément aux dispositions relatives à la présélection, au recrutement et à la protection des renseignements personnels prévues dans les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative*. Le recrutement était également conforme aux exigences suivantes :

- Toutes les étapes du recrutement ont eu lieu dans la langue officielle au choix du participant, en anglais ou en français.
- Les participants qui en ont fait la demande ont été informés de la marche à suivre pour accéder aux résultats de la recherche.
- Les participants qui en ont fait la demande ont été informés de la politique de confidentialité de Quorus.
- Durant le recrutement, nous nous sommes assurés que tous les participants pouvaient s'exprimer, comprendre, lire et écrire dans la langue de présentation de la séance.
- Les participants ont été informés des droits que leur confèrent la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*. Des mesures ont été prises pour protéger ces droits tout au long du processus de recherche. Ces droits étaient les suivants : être informés du but de la recherche, connaître le nom du ministère ou de l'agence ayant commandé l'étude et celui du fournisseur de services de recherche, être informés que les résultats de l'étude seraient rendus publics dans les six mois suivants la fin de l'étude à Bibliothèque et Archives Canada, et d'être informés qu'ils étaient entièrement libres de participer et que les renseignements fournis seraient traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

À l'étape du recrutement et au début de chaque séance de discussion, les participants ont été informés que la recherche avait été commandée par le gouvernement du Canada. Ils ont également été avisés que les discussions seraient enregistrées et que des observateurs du gouvernement du Canada seraient présents. Quorus s'est assurée d'obtenir le consentement des participants à l'étape du recrutement.

Au total, 10 discussions de groupe ont été menées avec 70 Canadiens, d'après le tableau ci-dessous :

Segment	Région	Langue	Participants	Date
Groupe cible A : population générale				
1. Population générale, 18 ans +	Colombie-Britannique / Yukon / TNO	Anglais	7	8 février
2. Population générale, 18 ans +	Alberta / Saskatchewan / Manitoba / Nunavut	Anglais	7	3 février
3. Population générale, 18 ans +	Ontario	Anglais	7	2 février
4. Population générale, 18 ans +	Québec	Français	6	3 février
5. Population générale, 18 ans +	Nouvelle-Écosse / IPE / Terre-Neuve-et-Labrador	Anglais	6	2 février
Groupe cible B : Canadiens vulnérables				
6. VC1 – Propriétaires d'entreprise	Ontario	Anglais	8	9 février
7. VC2 – Nouveaux arrivants	Alberta / Saskatchewan / Manitoba / Nunavut	Anglais	8	9 février
8. VC3 – Jeunes	Québec	Français	8	4 février
9. VC4 – Personnes handicapées et soignants	Atlantique Canada	Anglais	7	4 février
10. VC5 – Femmes hors du marché du travail	Colombie-Britannique / Yukon / TNO	Anglais	6	8 février
TOTAL	-	-	70	

Annexes

Questionnaire de recrutement

Spécifications

- Recruter 8 participants par groupe pour s'assurer de la présence de 6 à 8 personnes.
- Chaque participant recevra 100 \$.

Segments ciblés	Quotas pour les 10 groupes de discussion
Minorités visibles	Les inclure dans le mélange de participants pour les 10 groupes de discussion (quota : au moins 12 parmi tous ces groupes).
Autochtones	Les inclure dans le mélange de participants pour tous les groupes de discussion, à l'exception du groupe des nouveaux arrivants (quota : au moins 6 parmi tous ces groupes).
Jeunes	En plus d'avoir un groupe dédié pour ce segment, les jeunes Canadiens de 18 à 34 ans seront inclus dans le mélange de participants <u>de chaque</u> groupe de la population générale.
Aînés	Les inclure dans le mélange de participants pour les 5 groupes de la population générale et dans les groupes de Canadiens vulnérables, mais pas dans les groupes de jeunes.
Parents	Les inclure dans le mélange de participants pour les 5 groupes de la population générale et les 5 groupes de Canadiens vulnérables.
Travailleurs atypiques	Les inclure dans le mélange de participants des groupes VC2, VC3 et VC5, et les 5 groupes de la population générale (quota : au moins 6 parmi tous ces groupes).

Population générale

- Cinq groupes de discussion en ligne avec des Canadiens de 18 ans et plus (y compris des Canadiens vulnérables) dans ces cinq régions :
 - Colombie-Britannique/Yukon/Territoires du Nord-Ouest (en anglais)
 - Alberta/Saskatchewan/Manitoba/Nunavut (en anglais)
 - Ontario (en anglais)
 - Québec (en français)
 - Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve-et-Labrador/Île-du-Prince-Édouard//Nouveau-Brunswick (en anglais)
- Nous recrutons un mélange de participants qui représentent la diversité du Canada, selon l'âge, le niveau de scolarité, le statut socioéconomique, les populations de zones urbaines et rurales, le sexe et l'origine ethnique.

Canadiens vulnérables

- Cinq groupes de discussion en ligne avec des Canadiens dans les cinq régions et catégories suivantes :

Segment	Région	Langue
VC1 – Propriétaires d'entreprise	Ontario	Anglais
VC2 – Nouveaux arrivants	Alberta/Saskatchewan/Manitoba/ Nunavut	Anglais
VC3 – Jeunes	Québec	Français
VC4 – Personnes handicapées et aidants	Canada atlantique	Anglais
VC5 – Femmes hors du marché du travail	Colombie-Britannique/Yukon/ Territoires du Nord-Ouest	Anglais

DÉFINITIONS DES SEGMENTS

- **Propriétaires d'entreprise** : mélange de microentreprises (1-4) et de petites entreprises (5-99).
- **Travailleurs atypiques** (pigistes/contractuels/sur demande) : définis comme des personnes qui sont rémunérées pour un travail assorti d'incertitude, qui ne sont habituellement pas employées à long terme par une seule organisation ou une seule personne (demandeur de tâches), des travailleurs qui accomplissent une tâche précise ou qui consentent à travailler pour une période déterminée durant laquelle ils reçoivent une rémunération négociée, avec des avantages sociaux et des montants statutaires limités.
- **Jeunes** : ils sont âgés de 18 à 34 ans, principalement des étudiants et de récents diplômés.
- **Nouveaux arrivants/minorités visibles/Autochtones** : le nouvel arrivant est une personne qui habite au Canada depuis moins de cinq ans. Pour la présente recherche, les Autochtones et les membres de communautés ethniques sont les personnes qui répondent par l'affirmative à la question suivante :

Vous identifiez-vous comme... ?

un Autochtone (Premières Nations, Inuit ou Métis)

un membre d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible, autre qu'un Autochtone

- **Personnes handicapées et aînées** : les personnes qui répondent par l'affirmative à la question suivante (question qui revient dans d'autres recherches sur l'opinion publique du gouvernement du Canada) :

Vous identifiez-vous à une personne handicapée ? Une personne handicapée est une personne qui souffre d'un handicap durable ou récurrent, de l'audition, de la mobilité, de la flexibilité, de la dextérité, de l'apprentissage, du développement, de la mémoire, des troubles liés à la santé mentale ou des douleurs, qui limitent ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer, comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général.

- **Femmes hors du marché du travail** : ce sont les femmes qui peuvent travailler, mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi ou qui ont cessé de chercher un emploi pour quelque raison que ce soit.

TOUTES LES HEURES SONT EN HEURE LOCALE, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

TOUTES LES SÉANCES SE DÉROULENT EN ANGLAIS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

Groupe 1 NS/NFLD/PEI/NB 2 février 17 h HNA Population générale	Groupe 2 Ontario 2 février 18 h HNE Population générale	Groupe 3 QC (FR) 3 février 17 h HNE Population générale	Groupe 4 AB/SK/MB/NT 3 février 18 h HNC Population générale	Groupe 5 Atlantique 4 février 17 h HNA VC4 – Personnes handicapées et soignants
Groupe 6 Québec (FR) 4 février 18 h HNE VC3 – Jeunes	Groupe 7 BC/YK/NWT 8 février 17 h HNP Population générale	Groupe 8 BC/YK/NWT 8 février 19 h HNP VC5 – Femmes hors du marché du travail	Groupe 9 Ontario 9 février 18 h HNE VC1 – Propriétaires d'entreprise	Groupe 10 AB/SK/MB/NT 9 février 19 h HNC VC2 - Nouveaux arrivants

Questionnaire

A. Introduction

Hello/Bonjour. Je m'appelle [NOM] et je suis du groupe-conseil Quorus, une entreprise canadienne d'études de marché. Nous organisons une série de discussions en ligne au nom du gouvernement du Canada avec des gens de votre région. Préférez-vous continuer en français ou en anglais ? / Would you prefer to continue in English or French?

[NOTE POUR L'INTERVIEWEUR : POUR LES GROUPES EN ANGLAIS, SI LE RÉPONDANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, DITES-LUI : Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. Nous vous remercions de votre intérêt. POUR LES GROUPES EN FRANÇAIS, SI LE RÉPONDANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, DITES-LUI : Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. We thank you for your interest.]

[NOTE 2 POUR L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT DEMANDE DE PARTICIPER EN ANGLAIS/FRANÇAIS, MAIS QU'AUCUNE DISCUSSION N'EST PRÉVUE DANS CETTE LANGUE DANS LA RÉGION, S'ADRESSER AU SUPERVISEUR.]

Comme je le mentionnais, nous organisons une série de discussions de groupe au nom du gouvernement du Canada avec des gens de votre région. Chaque séance dure environ 90 minutes et les participants recevront une prime en argent en guise de remerciement.

Votre participation est volontaire. Nous voulons seulement connaître vos opinions. Personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'idée. La discussion se déroulera en ligne, sur une plateforme de webconférence semblable à Zoom ou Skype, et sera animée par un professionnel de la recherche. De six à huit autres participants invités comme vous seront présents. Pour participer, vous devez avoir accès à un ordinateur ou une tablette (aucun téléphone intelligent) et à une pièce tranquille puisque le modérateur sondera les réactions aux concepts et au matériel. Toutes les opinions resteront anonymes et serviront uniquement aux fins de la recherche, conformément aux lois visant à protéger vos renseignements personnels.

[NOTE POUR L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT POSE DES QUESTIONS AU SUJET DES LOIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, RÉPONDRE : Les renseignements recueillis durant l'étude sont assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement du Canada, et aux lois provinciales qui s'appliquent.]

Avant de vous inviter, j'aimerais vous poser quelques questions afin de m'assurer d'obtenir une bonne variété de participants dans chaque groupe. Cela ne prendra que 5 minutes. Puis-je continuer ?

Oui	1
Non	2

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

B. Admissibilité

1. Est-ce que vous ou d'autres membres de votre famille immédiate travaillez dans l'un ou l'autre des domaines suivants ? **LIRE LA LISTE.**

Une firme d'études de marché, de relations publiques ou de publicité	1
Les médias (radio, télévision, journaux, magazines, etc.)	2
Un ministère ou une agence du gouvernement fédéral ou provincial	3
Un parti politique	

Oui	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
Non	2	

2. Nous devons recruter des participants d'âges différents pour les séances. Pourrais-je avoir votre âge ? _____ **NOTER L'ÂGE DU RÉPONDANT. RECRUTER DES ÂGES DIFFÉRENTS POUR TOUS LES GROUPES QUAND CELA S'APPLIQUE.**

Moins de 18 ans	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
18 à 24 ans	2	POUR QUEBEC PRIORISER LE GROUPE VC3 ET RECRUTER UN MÉLANGE DE PARTICIPANTS.
25 à 34 ans	3	
35 à 44 ans	4	
45 à 54 ans	5	
55 à 64 ans	6	
65 à 74 ans	7	
75 ans et plus	8	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

3. Noter le sexe par observation. **RECRUTER EN PROPORTION ÉGALE (50-50), SAUF POUR LE GROUPE VC5.**

Femme	1
Homme	2

4. Êtes-vous un propriétaire d'entreprise ?

Oui	1	CLASSER COMME PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE; EN ONTARIO, PRIORISER LE GROUPE VC1.
Non	2	PASSER À Q6.

5. En vous comptant, environ combien d'employés à temps plein (ETP) votre entreprise compte-t-elle au Canada? (**NOTER LE CHIFFRE ET RECRUTER UN MÉLANGE DE PARTICIPANTS, EN PARTICULIER PARMIS LES MICRO ET LES PETITES ENTREPRISES.**)

_____ Équivalents temps plein

- | | |
|-----------------------------------|---|
| <input type="radio"/> 1 à 5 | [PETITE ENTREPRISE ET MICROENTREPRISE] |
| <input type="radio"/> 6 à 99 | [PETITE ENTREPRISE] |
| <input type="radio"/> 100 à 499 | [MOYENNE ENTREPRISE] |
| <input type="radio"/> Plus de 500 | [GRANDE ENTREPRISE] |

POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE, PASSER À Q8.

6. Quelle est votre situation d'emploi ?

Travailleur à temps plein (35 heures et plus/semaine)	1
Travailleur à temps partiel (moins de 35 heures/semaine)	2
Personne au foyer	4
Étudiant	5
Retraité	6
Sans emploi	7

7. **[DEMANDER AUX TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL.]** Diriez-vous que vous êtes un pigiste, un entrepreneur indépendant, un travailleur sur plateforme en ligne ou un travailleur sur appel, c'est-à-dire que le type de travail que vous faites et votre rémunération dépendent de projets ou de tâches à court ou moyen terme, que ce soit pour plusieurs clients ou un seul ? Généralement, ce type d'emploi n'est assorti d'aucune assurance d'emploi à long terme et offre des avantages sociaux limités, s'il y en a.

Oui	1	CLASSER COMME TRAVAILLEUR ATYPIQUE.
Non	2	

**INCLURE LES TRAVAILLEURS ATYPIQUES DANS LES GROUPES VC2, VC3 ET VC5, AINSI QUE DANS LES 5 GROUPES DE LA POPULATION GÉNÉRALE.
(QUOTA : AU MOINS 6 PARMIS TOUS CES GROUPES)**

8. Avez-vous récemment subi des impacts financiers négatifs dus à la COVID-19 ?

J'ai perdu mon emploi/un de mes emplois	1	} SI UNE FEMME EN BC/YK/NTW PRIORISER LE GROUPE VC5.
Mes heures rémunérées ont été réduites	2	
Un autre membre de mon ménage a perdu son emploi	3	
Un autre membre de mon ménage a vu ses heures rémunérées réduites	4	
La valeur de mes investissements a diminué	5	
J'ai plus de difficulté à trouver un emploi	6	

Les ventes ou les contrats ont diminué	7
Je n'ai nullement été touché	8
Ne sait pas/aucune réponse	9

9. Laquelle de ces catégories correspond le mieux au revenu annuel total, avant impôts, de tous les membres de votre ménage en 2020 ? **LIRE LES CHOIX.**

Moins de 30 000 \$	1	} RECRUTER UN MÉLANGE POUR LES GROUPES DE LA POPULATION GÉNÉRALE.
30 000 \$ à moins de 60 000 \$	2	
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	3	
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	4	
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	5	
150 000 \$ et plus	6	
NSP/REFUSE	9	

10. Avez-vous des enfants de moins de 18 ans à la maison ?

Oui	1	CLASSER COMME PARENT ET RECRUTER UN MÉLANGE PARMI TOUS LES GROUPES.
Non	2	

11. Êtes-vous né(e) au Canada ou à l'étranger ?

Au Canada	1	PASSER À Q13.
À l'étranger	2	

12. En quelle année êtes-vous arrivé(e) au Canada ? _____

SI A RÉPONDU ENTRE 2015 ET 2020, CLASSER COMME NOUVEL ARRIVANT. SI LA RÉPONSE EST LE AB/SK/MB/NT, PRIORISER POUR LE GROUPE VC2.

13. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ? **LIRE LA LISTE ET RECRUTER UN MÉLANGE.**

Secondaire partiel	1
Diplôme d'études secondaires	2
Certificat d'une école de métiers	3
Études postsecondaires partielles	4
Diplôme d'études postsecondaires	5
Diplôme d'études supérieures	6

14. Vivez-vous dans ... ? **[LIRE LA LISTE.]**
- | | |
|---|---|
| une ville ou une zone métropolitaine d'au moins 100 000 habitants | 1 |
| une ville de 30 000 à 100 000 habitants | 2 |
| une ville ou une municipalité de 10 000 à 30 000 habitants | 3 |
| un village ou une zone rurale de moins de 10 000 habitants | 4 |

POUR CHAQUE GROUPE, RECRUTER UN MÉLANGE DE PARTICIPANTS QUI HABITENT DANS UNE VILLE OU UNE MUNICIPALITÉ D'AU MOINS 30 000 HABITANTS ET D'AUTRES QUI HABITENT DANS DE PETITS VILLAGES OU EN ZONE RURALE.

15. Vous identifiez-vous comme... ?
- | | |
|--|---|
| un Autochtone (Premières Nations, Inuit ou Métis) | 1 |
| un membre d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible autre qu'un Autochtone | 2 |
| Aucune de ces réponses | 3 |

INCLURE DES AUTOCHTONES (AU MOINS 6 PARMIS TOUS LES GROUPE, SAUF POUR LE GROUPE VC2) ET DES MEMBRES DE GROUPE ETHNIQUES OU DE MINORITÉS VISIBLES PARMIS TOUS LES GROUPE.

16. Vous identifiez-vous à une personne handicapée ? Une personne handicapée est une personne qui souffre d'un handicap durable ou récurrent, de l'audition, de la mobilité, de la flexibilité, de la dextérité, de l'apprentissage, du développement, de la mémoire, des troubles liés à la santé mentale ou des douleurs, qui limitent ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer, comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général.

Oui	1	SI HABITE EN CANADA ATLANTIQUE, PRIORISER POUR LE GROUPE VC4.
Non	2	

17. Compte tenu de la définition de personne handicapée, êtes-vous soignant(e) pour une personne souffrant d'un handicap ?

Oui	1	SI HABITE EN CANADA ATLANTIQUE, PRIORISER POUR LE GROUPE VC4.
Non	2	

18. Avez-vous déjà participé à une discussion de groupe ou une entrevue organisée à l'avance pour laquelle vous avez reçu un montant d'argent ?

Oui	1	MAXIMUM DE 5 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À Q22.

19. Il y a combien de temps de cela ?

Au cours des 6 derniers mois	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
Il y a plus de 6 mois	2	

20. Quels étaient les sujets des discussions ou entrevues auxquelles vous avez participé ?

NOTER : _____ REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN SI L'UN DES SUJETS AVAIT RAPPORT AVEC L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI OU LES PROGRAMMES ET INITIATIVES DU GOUVERNEMENT DU CANADA.

21. À combien de discussions de groupe avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

Moins de 5	1	
5 ou plus	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

22. Nous demandons aux participants des groupes de discussion d'exprimer leurs opinions et de verbaliser leurs pensées. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'exprimer votre opinion devant d'autres personnes de votre âge ? Êtes-vous... ? **LIRE LES OPTIONS.**

Très à l'aise	1	MIN 5 PAR GROUPE
Plutôt à l'aise	2	
Pas très à l'aise	3	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
Très mal à l'aise	4	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

23. Avez-vous accès à une connexion Internet stable pour soutenir une vidéoconférence de deux heures ?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

24. Les participants devront participer par l'entremise d'une plateforme de conférence Web en utilisant un ordinateur ou une tablette (et non un téléphone intelligent) dans une pièce tranquille. Cela est essentiel puisque le modérateur devra évaluer vos réactions à certains concepts et matériels. Y a-t-il des raisons qui vous empêchent de participer (p. ex., aucun accès à un ordinateur, une tablette ou Internet) ? Si vous avez besoin de lunettes pour lire ou un appareil auditif, veuillez les porter.

Oui	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
Non	2	

METTRE FIN À L'ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT INVOQUE UNE RAISON COMME UN PROBLÈME À PARTICIPER À UNE WEBCONFÉRENCE, UN PROBLÈME VISUEL OU

AUDITIF, DE LA DIFFICULTÉ À S'EXPRIMER PAR ÉCRIT OU VERBALEMENT, OU UNE CRAINTE DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT.

NOTE POUR LE RECRUTEUR : POUR CONCLURE L'ENTRETIEN, DIRE : Merci de votre coopération. Nous ne pouvons vous inviter, car nous avons atteint notre quota pour les participants avec un profil comme le vôtre.

C. INVITATION

25. J'aimerais vous inviter à faire partie d'un groupe de discussion en ligne où vous pourrez échanger vos opinions dans le cadre d'une discussion modérée avec d'autres Canadiens de votre région. La discussion sera dirigée par un chercheur du groupe-conseil Quorus, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. La séance sera enregistrée, mais vos commentaires demeureront confidentiels. Nous utiliserons une plateforme de webconférence. La discussion de 90 minutes aura lieu le [JOUR] [DATE], à [HEURE]. Chaque participant recevra 100 \$ en guise de remerciement. Acceptez-vous de participer à cette étude ?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.**

26. Les discussions seront enregistrées en format vidéo. Ces enregistrements serviront à analyser les résultats et à rédiger le rapport. Les résultats des discussions seront regroupés dans le rapport de recherche. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport de recherche. Cela vous semble-t-il acceptable ?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.**

27. Des représentants du gouvernement du Canada et d'autres personnes qui participent au projet observeront la séance. Ils ne participeront pas à la discussion et ne connaîtront pas votre nom. Cela vous semble-t-il acceptable ?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.**

Merci. Nous vous invitons à participer à l'un de nos groupes de discussion en ligne dirigés par un chercheur du groupe-conseil Quorus, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. La séance de 90 minutes aura lieu le [JOUR], [DATE], à [HEURE]. Au terme de l'étude, vous recevrez 100 \$ pour votre participation.

28. Aimeriez-vous participer et pourriez-vous être présent ?

Oui 1

Non 2 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.**

Pour la séance, nous utiliserons une application de partage d'écran appelée **[PLATEFORME]**. **Nous vous ferons parvenir un courriel contenant les directives pour vous connecter.** Vous devrez utiliser un ordinateur ou une tablette (et non un téléphone intelligent) dans une pièce tranquille puisque le modérateur vous présentera du matériel pour obtenir vos réactions – ce sera un volet important de la discussion.

Nous vous recommandons de cliquer sur le lien que nous vous enverrons quelques jours avant la date prévue pour la séance afin de nous assurer que vous pourrez avoir accès à la plateforme en ligne qui aura été aménagée. Vous devrez répéter les étapes au moins 10 à 15 minutes avant la séance.

Puisque nous n'invitons qu'un nombre restreint de participants, votre présence est essentielle. Si vous n'êtes pas en mesure de participer, pour quelque raison que ce soit, veuillez nous contacter dans les plus brefs délais afin que nous puissions vous trouver un remplaçant. Vous pouvez nous joindre au **[INSÉRER LE NUMÉRO]**. Demandez à parler à **[INSÉRER LE NOM]**.

Afin que nous puissions vous envoyer un rappel ou vous informer de tout changement, pouvez-vous me fournir les renseignements suivants? **[LIRE L'INFORMATION ET APPORTER LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES.]**

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone (le jour) : _____

Numéro de téléphone (en soirée) : _____

Merci !

Si le répondant refuse de donner son nom de famille ou son prénom, ou bien son numéro de téléphone, lui dire que cette information demeurera confidentielle, conformément aux lois sur la protection des renseignements personnels et qu'elle servira uniquement à confirmer sa présence et à l'informer de tout changement. S'il refuse toujours, le REMERCIER ET METTRE FIN à L'ENTRETIEN.

Guide d'animation

Le texte est utilisé pour toutes les séances, sauf indication contraire.

1. Introduction (8 minutes)

Merci de vous joindre à notre groupe de discussion en ligne !

- Présentation du modérateur et de la firme, et accueil des participants.
 - Merci de votre présence.
 - Je m'appelle [INSÉRER LE NOM DU MODÉRATEUR] et je travaille pour le groupe-conseil Quorus. Nous menons actuellement une étude pour le gouvernement du Canada.
 - Aujourd'hui, nous discuterons des défis et des opportunités pour le Canada ces jours-ci et pour les mois à venir.
 - La discussion durera environ 90 minutes.
 - Veuillez éteindre vos téléphones cellulaires et autres appareils électroniques.
- Expliquer le but des groupes de discussion.
 - Le groupe de discussion s'apparente à une « table ronde ». Nous vous demanderons également de répondre à quelques questions, de temps à autre, pour orienter la discussion.
 - Mon travail consiste à faciliter la discussion, à m'assurer que tous s'en tiennent au sujet et que le délai est respecté.
 - Votre travail consiste à exprimer franchement vos opinions sur les concepts qui vous seront présentés aujourd'hui/ce soir.
 - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ceci n'est pas un test de connaissances.
 - Tous les points de vue sont importants et doivent être respectés.
 - Nous vous encourageons à vous exprimer, même si vous croyez que vos opinions sont différentes des autres. Elles pourraient correspondre à celles d'autres Canadiens.
 - Pour participer, assurez-vous que votre webcam et votre microphone sont activés et que vous m'entendez bien. Quand vous ne parlez pas, je vous suggère de désactiver le son afin de réduire le plus possible les bruits ambiants. N'oubliez pas d'activer le son si vous souhaitez prendre la parole !
 - **AU BESOIN** : Je partagerai mon écran avec vous pour vous présenter certains éléments visuels.
 - Nous utiliserons fréquemment la fonction de clavardage (chat). Pour y accéder, veuillez faire défiler votre écran jusqu'en bas. Vous verrez apparaître la commande « clavardage » et une fenêtre s'ouvrira à la droite de l'écran. Je vous demande d'utiliser cette fonction tout au long de la discussion. Faisons un essai rapide maintenant. Ouvrez la fenêtre de clavardage et envoyez un court message au groupe (p. ex., Bonsoir tout le monde). Si vous avez la réponse

à une question qui ne vous était spécifiquement adressée, tapez votre réponse ici. Nous lirons tous vos commentaires à la fin du projet.

- Si vous n'avez pas l'occasion de vous exprimer durant la séance, vous pouvez commenter en utilisant la fonction de clavardage. La plupart du temps, discutez entre vous, à moins que vous ressentiez le besoin de m'envoyer un message en privé.
- Explications
 - Veuillez prendre note que tout ce que vous direz durant la séance demeurera strictement confidentiel. Dans notre rapport, les résultats seront regroupés et aucun nom ne sera mentionné. Évitez de donner des informations qui pourraient servir à vous identifier.
 - Le rapport sera disponible à la Bibliothèque du Parlement ou à Archives Canada.
 - Vos réponses n'auront aucune influence sur vos interactions avec le gouvernement du Canada.
 - La séance sera enregistrée sur support audiovisuel pour la rédaction du rapport et la vérification des commentaires. L'enregistrement demeurera en notre possession et ne sera remis à personne d'autre, même pas au gouvernement du Canada, sans votre consentement par écrit.
 - Quelques-uns de mes collègues qui participent au projet observeront la séance, uniquement pour entendre ce que vous avez à dire.
- Je ne suis pas un employé du gouvernement du Canada et il se peut que je ne sois pas en mesure de répondre à toutes vos questions. Si c'est le cas, j'essaierai d'obtenir des réponses d'ici la fin de la séance.

Avez-vous des questions ?

<p>PRÉSENTATIONS : Allons-y avec les présentations. Donnez-nous votre nom et parlez-nous un peu de vous : dans quelle ville habitez-vous, qui vit avec vous, quelle est votre profession, etc.</p>

2. Mise en contexte (7 minutes)

Commençons par une question à caractère général. Comme vous le savez, nous avons trois paliers de gouvernement au Canada – fédéral, provincial et municipal. J'aimerais discuter plus particulièrement du gouvernement fédéral.

Quelle est selon vous la chose que le gouvernement fédéral a faite correctement au cours de la dernière année pour gérer la pandémie de COVID-19 ?

Maintenant, quelle est la chose que le gouvernement fédéral a faite de travers au cours de la dernière année pour gérer la pandémie de COVID-19 ?

3. Impact de la pandémie sur les participants (30 minutes)

Note au modérateur : Pour le groupe des propriétaires d'entreprise, demandez aux participants de répondre en fonction des répercussions sur leur entreprise.

J'aimerais ramener la discussion vers vous et plus précisément sur les répercussions de la pandémie dans votre vie personnelle. Je suis conscient de l'ampleur de ces impacts sur chacun de vous et des longs récits détaillés que vous pourriez avoir à partager, mais pour que vous puissiez tous vous exprimer, je vous demande de résumer brièvement votre situation.

En quelques phrases seulement, quelles ont été les répercussions de la pandémie dans votre vie personnelle ? **LE MODÉRATEUR RECUEILLE LES COMMENTAIRES DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PARTICIPANTS.**

Comment décririez-vous votre situation personnelle ces jours-ci ? **SUITE AUX PREMIERS COMMENTAIRES, LE MODÉRATEUR REDIRIGERA LE FOCUS SUR L'IMPACT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

Certains parmi vous l'ont peut-être déjà mentionné, mais pouvez-vous m'expliquer quel a été l'impact de la pandémie sur votre situation financière ?

- Quel a été l'impact de la pandémie sur votre emploi ou vos heures de travail ? Avez-vous été plus touchés durant certains mois que d'autres ?
- Comment décririez-vous votre situation d'emploi et votre sécurité de revenu ces jours-ci ?
- À quoi ressembleront les prochains mois sur ce plan ? Croyez-vous que les choses vont changer au cours des prochains mois ? Si c'est le cas, quels seront ces changements ?
 - Selon vous, à quoi ressemblera votre sécurité d'emploi dans les prochains mois ?

Quelles sont vos principales préoccupations financières, à vous et votre famille, à l'heure actuelle ?

- Que prévoyez-vous faire pour résoudre ces problèmes ?
- Si la tendance se maintient, quelles seront vos préoccupations dans quelques mois ?

Tout au long de la pandémie, nous avons tous eu besoin d'autres personnes et de soutien pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui. Il est fort probable que nous aurons encore besoin de soutien pour la suite.

- Aidez-moi à comprendre ce qui vous a aidé à traverser les épreuves durant la pandémie ?

[Comme certains parmi vous l'ont mentionné/Certains d'entre vous se rappellent peut-être que] durant la pandémie, le gouvernement du Canada a mis en place diverses mesures d'aide financière pour les particuliers et les entreprises.

- Pouvez-vous nous décrire quelques-uns des programmes gouvernementaux mis en place pour venir en aide aux particuliers (nous discuterons de l'aide aux entreprises dans quelques instants) ? Veuillez tenir compte uniquement des programmes du gouvernement du Canada.
- Que pensez-vous de ces programmes ? À votre connaissance, ces programmes ont-ils amélioré la situation des Canadiens ? **AU BESOIN** : Comment le savez-vous ?
- Ces programmes d'aide aux particuliers ont-ils amélioré votre situation personnelle ? De quelle façon ?
- **[RAPIDEMENT]** Compte tenu de la situation relativement à la pandémie et ce à quoi pourraient ressembler les prochains mois, que devrait-on faire avec les programmes destinés aux particuliers ?
 - Devrait-on les laisser en place ? Pour combien de temps ?
 - Devrait-on les modifier ? De quelle façon ?
 - Devrait-on mettre en place de nouvelles mesures pour venir en aide aux Canadiens ?

Parlons maintenant des entreprises.

- Pouvez-vous nous décrire quelques-uns des programmes mis en place par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux entreprises ? **[LE MODÉRATEUR EXPLORERA RAPIDEMENT CETTE QUESTION DANS LES GROUPES DE LA POPULATION GÉNÉRALE]**

SECTION RÉSERVÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES

- Que pensez-vous de ces programmes ? À votre connaissance, ces programmes ont-ils amélioré la situation des Canadiens ? **AU BESOIN** : Comment le savez-vous ?
- Ces programmes d'aide aux entreprises ont-ils amélioré votre situation personnelle ? De quelle façon ? Aidez-moi à comprendre.

SONDER AU BESOIN :

- L'aide financière gouvernementale a-t-elle protégé votre sécurité d'emploi durant la pandémie ?
- **[PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE]** Votre entreprise est-elle parvenue à survivre ?
- Est-ce que ces programmes ont aidé des entreprises locales sur lesquelles vous comptez ?
- **[RAPIDEMENT]** Compte tenu de la situation relativement à la pandémie et ce à quoi pourraient ressembler les prochains mois, que devrait-on faire avec ces programmes ?
 - Devrait-on les laisser en place ? Pour combien de temps ?
 - Devrait-on les modifier ? De quelle façon ?
 - Devrait-on mettre en place de nouvelles mesures ?

- Selon vous, comment le gouvernement du Canada s'en est-il tiré avec ses mesures pour aider les Canadiens durant la pandémie, comparativement à d'autres pays ? Pourquoi dites-vous cela ?

4. Conjoncture économique du Canada et attentes envers la relance (30 minutes)

Parlons maintenant de l'économie en général.

- Quel mot utiliseriez-vous pour décrire la situation économique du Canada ces jours-ci ?
- Selon vous, comment l'économie se comportera-t-elle dans la prochaine année ? Croyez-vous que la situation ira en s'améliorant ou en se détériorant ? Pourquoi dites-vous cela ?
- Quelles mesures utiliseriez-vous pour déterminer si l'économie canadienne se remet des effets de la pandémie de COVID-19 ? Quel serait le signe qui vous indiquerait que l'économie reprend ?
- Encore une fois, je suis conscient que personne ne peut prédire ce à quoi ressemblera la relance économique. Au fur et à mesure que l'économie se rétablit, êtes-vous préoccupés par ce à quoi elle pourrait ressembler ?
 - Croyez-vous que les changements dans l'économie provoqués par la COVID-19 profiteront à certains Canadiens ? Qui sont-ils ? Pourquoi dites-vous cela ? Avez-vous peur que certains Canadiens soient laissés pour compte ?
- Quel est le rôle du gouvernement du Canada dans la relance économique ?
 - Quelles sont les plus importantes mesures que le gouvernement du Canada devrait mettre en place pour assurer une relance inclusive qui ne laisse tomber aucun Canadien ?
- Ces jours-ci, le gouvernement fait ce qu'on appelle des « dépenses de relance » pour s'attaquer à la crise sanitaire et économique actuelle.
 - On entend souvent cette expression (dépenses de relance) – dans vos propres mots, qu'est-ce cela signifie ? Selon vous, qu'est-ce que le gouvernement tente d'accomplir avec les dépenses de relance ? Comment cela fonctionne-t-il ?
 - Si, de façon générale, le but est de relancer l'économie, qu'est-ce que le gouvernement devrait envisager de faire ?

SONDER AU BESOIN :

Devrait-il investir dans l'infrastructure ?

Devrait-il offrir un soutien du revenu ?

Devrait-il réduire l'impôt sur le revenu des particuliers ? Réduire l'impôt sur le revenu des sociétés ?

- Certains ont affirmé que la relance économique découlant de la pandémie est une occasion pour l'économie canadienne de revenir plus forte qu'avant. Si le gouvernement souhaite investir dans l'économie canadienne afin qu'elle devienne plus compétitive et innovante qu'auparavant, y a-t-il des secteurs ou des types d'investissement qui permettraient d'atteindre cet objectif, selon vous ?

- À quel moment serait-il logique que le gouvernement réduise les dépenses de relance ?
 - Avez-vous un échéancier en tête ? Y a-t-il un moment durant la relance qui représenterait le moment décisif où le gouvernement devrait commencer à réduire les dépenses de relance ?
 - Le gouvernement a parlé de « balises » pour l'aider à déterminer le moment où il réduira les dépenses de relance pour reprendre son approche de gestion financière. Avez-vous entendu parler de ces balises et dans ce cas, que pensez-vous de cette approche ?

Pour que tout le monde comprenne bien, le gouvernement utilise des indicateurs du marché du travail, comme le taux d'emploi, le taux de chômage et les heures totales travaillées, pour prendre ses décisions quant au moment où il réduira les dépenses de relance.

- Maintenant que vous en savez un peu plus sur cette approche, croyez-vous que ces indicateurs sont ceux qui doivent être utilisés ?
- Quels sont ceux les plus logiques selon vous ?

5. Le budget (15 minutes)

Parlons maintenant de la situation financière du gouvernement du Canada.

- Que pensez-vous du fait que le Canada accuse un déficit ? Est-ce quelque chose qui vous préoccupe ou non ?

SI CELA PRÉOCCUPE : Pourquoi le déficit vous préoccupe-t-il ?

SI CELA NE PRÉOCCUPE PAS : Pourquoi cela ne vous préoccupe-t-il pas ?

- Croyez-vous que le gouvernement devrait essayer d'équilibrer le budget dès que possible, dans la prochaine année ou les deux prochaines années, ou s'il ne devrait pas s'en préoccuper pour l'instant ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Compte tenu du coût d'emprunt pour le gouvernement du Canada, à quel point est-ce économique pour celui-ci d'emprunter ces jours-ci ?
 - Connaissez-vous cet aspect de la gestion financière du gouvernement ?
 - Croyez-vous que c'est une considération importante ?

Le gouvernement fédéral présentera bientôt son budget, où il annoncera ses plans, ses initiatives et ses priorités, et les sommes qui seront allouées à ces activités.

- Quelles sont vos priorités pour le budget 2021 ?
 - Expliquez-moi pourquoi c'est une priorité pour vous.

AU BESOIN :

- En ce qui concerne les programmes et les initiatives, y a-t-il des secteurs que le gouvernement a oubliés récemment, selon vous ?

Quand nous pourrons rouvrir l'économie et que la COVID-19 sera maîtrisée, que devra faire le gouvernement fédéral pour vous aider ou aider votre communauté ?

6. Conclusion (2 minutes)

Avez-vous d'autres commentaires sur ce que vous avez vu ou entendu aujourd'hui/ce soir ?

Merci ! L'équipe qui vous a invité à participer vous contactera pour vous informer de la manière dont nous vous ferons parvenir l'incitatif promis.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DU CANADA, MERCI DE VOTRE PARTICIPATION